



Plan de « compétitivité » Plateforme de Belle Etoile

## Arrêt sur image !

Flash CE extraordinaire PI du 7 mai 2009

### Validation par le CE de l'arrêt de la procédure :

Lors du CCE du 5 mai, la Direction Générale a mis fin aux procédures sur les projets dits « de compétitivité » et réoriente celles-ci dans le cadre de la démarche GPEC (Accord Groupe du 14 mars 2007).

Le Comité d'Etablissement P.I a validé l'arrêt du plan de restructuration de la Plateforme Belle Etoile et ses risques associés pour les salariés, en votant une résolution. Celle-ci a été adoptée à l'unanimité :

CFDT : 3 Pour, CGT : 2 Pour. FO et CFTC : Avis favorable.

### Diagnostic des Métiers, des Emplois et des Compétences 2009:

Après de nombreuses suspensions de séance et suite au vote des élus, l'ordre du jour du CE de la Direction, a été annulé. L'information sur le **DAMEC**, prévue initialement lors de cette réunion, est reprogrammée en séance extraordinaire le 15 mai. La Direction s'est engagée à remettre l'ensemble des documents à nos élus avant la réunion.

### Anticiper l'avenir :

La **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)**, c'est anticiper l'avenir de la plateforme de Belle Etoile. Donc notre avenir.

Dialogue social, responsabilité sociale de l'entreprise, développement durable, formation, sécurisation des parcours professionnels, pénibilité au travail, ..., ne sont pas que des mots mais autant d'outils au service de la GPEC.

**La Direction doit s'orienter sur une gestion à plus long terme en préparant dès aujourd'hui les conditions de la reprise économique.**

**L'emploi ne peut être la première variable d'ajustement !**